



# ÉTATS GÉNÉRAUX DES MIGRATIONS

Mesdames et messieurs les candidat.e.s et élu.e.s,

Dans la perspective des élections départementales à venir, les États Généraux des Migrations souhaitent inciter les futur.e.s élu.e.s à prendre des **engagements concrets pour la mise en place de mesures d'accueil et pour le respect des droits des personnes exilées**. Alors que vous vous apprêtez à concourir pour le premier tour des élections départementales, il nous est apparu fondamental de vous faire part de nos réflexions concernant **la responsabilité des départements dans l'accueil et la protection des personnes étrangères et plus particulièrement des jeunes mineur.e.s**. Nos constats et propositions figurent dans le document que vous trouverez annexé à la charte d'engagement proposée.

**La crise sanitaire** que nous traversons révèle et **accentue les inégalités** déjà existantes au sein de notre société. Elle se double d'une crise économique, écologique et sociale qui affecte particulièrement les **populations vulnérables**, dont font partie un certain nombre de personnes exilées. Pendant la période de confinement, **l'aggravation de leurs conditions de vie**, déjà souvent précaires, ainsi que les difficultés renforcées d'accès aux droits et aux services publics ont montré les limites du modèle dans lequel nous vivons. Un changement radical des politiques publiques s'impose, prenant en compte **l'égalité d'accès aux droits entre les nationaux et toutes les personnes exilées**.

**Il n'y a pas de « crise migratoire » mais une crise de l'accueil des exilé.e.s.**

*« Raisonner en chiffres absolus n'a aucun sens quand il s'agit de comparer des pays de taille inégale et de richesse variable. En 2018, la France n'était qu'au 15<sup>e</sup> rang des pays européens qui accueillent des demandeurs d'asile en tenant compte de la richesse par habitant et de l'étendue du territoire »* (source : François Héran, démographe, professeur au Collège de France). **Faire le choix d'accueillir et non de rejeter, c'est créer une dynamique positive bénéfique pour l'ensemble des habitant.e.s d'un territoire.**

**D'autres réponses sont possibles**

Il existe **de multiples réseaux et initiatives de solidarité en faveur d'une autre politique migratoire**. À leur création en 2017, les EGM (États Généraux des Migrations) ont permis à des ONG nationales et des collectifs ou associations locales de se rassembler et **ont contribué à les rendre visibles**. La solidarité est toujours très forte aujourd'hui. Pour nous, il est essentiel de défendre non seulement des personnes et leurs droits, mais aussi **la cohésion au sein d'une collectivité humaine**.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos demandes. **Nous comptons sur votre volonté de faciliter l'accueil des personnes exilées dans notre département**. Nous vous invitons dès maintenant à signer la charte d'engagements ci-jointe.

Sincèrement,  
Les États Généraux des Migrations